

## **Nos prérogatives pour la commission santé.**

Je tiens à rappeler la position, de Chlorophylle Environnement en ce qui concerne le projet de renforcement de la ligne Avelin- Gavrelle.

Mais tout d'abord je souhaite revenir sur les derniers événements et commissions.

En ce qui concerne la commission énergie, je pense que celle-ci ne répondra pas à la question, il restera deux positions ou plus, qui s'affronteront.

Ce n'est pas à nous d'en décider, cette décision appartient aux instances de l'état et à l'Europe.

Pour notre part, milieu associatif nous n'en avons pas les compétences, bien que nous reconnaissons qu'il est intéressant d'y participer, celle-ci nous apporte un éclairage et une information, très utiles, sur la transition énergétique qui nous préoccupe, et en espérons de plus riches éléments.

Je regrette que Stéphane Baly, qui avait présenté un document fort intéressant, même si je ne suis pas d'accord sur tous les points, ne soit pas revenu.

Son exposé m'a fait découvrir des éléments que j'ignorais ; j'avais des questions à lui poser dont les réponses auraient pu nous enrichir.

Je reviens également sur la dernière réunion publique à Phalempin, à laquelle je suis allé avec appréhension.

Evidemment ce que je craignais c'est que, comme dans toutes manifestations il y a toujours des casseurs qui se présentent, afin d'empêcher des échanges réfléchis. J'avais déjà eu affaire à certains (nes) pas le passé, qui vocifèrent, lancent quelques mots violents et n'ont jamais d'exposés construits à présenter, J'avais vécu dans d'autres réunions leur agressivité, alors que nous, dans notre association, par le dialogue avons obtenu des résultats, par exemple le projet de traitement des déchets sur la CAHC avec la fermeture de l'incinérateur, le dossier Vanheehe dernièrement et plus de 240 depuis l'existence de cette association.

Parmi les contestataires, l'un des seuls qui est capable de présenter un exposé réfléchi, c'est le président de Leforest Environnement, dont je comprends la position même si je ne suis pas d'accord en *tout point*, avec sa position qui est influencée. J'espère qu'à un moment ou un autre il reviendra autour de la table afin de défendre ses valeurs, notamment sur la santé et la défense des personnes qu'il a toujours bien su représenter.

Quant au porte parole du comité des « bruyants », je remarque dans sa dernière note qu'il confond encore, quand il parle de Stora Enso, perturbation et consommation sans parler de ses autres erreurs, mais ça il les collectionne.

Je précise que nous ne sommes pas dans le sillage de RTE, comme il le laisse sous entendre, nous sommes à l'origine de cette commission santé, nous avons des exigences.

Tout comme pour les expressions de personnes, agissant par bassesse incapables d'avoir des arguments cohérents nous accusant de toucher un chèque de RTE, notre comptabilité est à leur disposition ; nous restons des bénévoles et assurons nos déplacements à nos frais.

Par contre ce qui m'a considérablement choqué, c'est l'agressivité de certaines personnes et surtout de Mr Chopin, la première fois que je l'ai vu, alors que les commissions santé avaient déjà démarré.

. Je me suis alors réjoui qu'un médecin, disposant de temps libre nous rejoigne et puisse être un exemple de sagesse dans notre assemblée.

Je trouve déplacé ses reproches quand au fait que son association n'avait pas été consultée, ce n'est pas le manque de tapage qu'en a été fait par RTE et les médias qui puissent expliquer cela. Bien des personnes et organisations sont venues se présenter d'elles mêmes. Pourquoi n'est il pas venu au débat public présenter un cahier d'acteur, Pour ma part j'ignorais l'existence de cette association et ce n'est pas non plus le centre du monde.

Ce qui est vraiment choquant pour un médecin, c'est la façon violente avec laquelle il s'est exprimé et surtout à l'endroit d'une dame, Mme Chardonnet qui anime les débats.

Pour un professionnel on est habitué à plus de tenue.  
La claque a forcément applaudit.

Je dois rappeler aussi qu'il préconise l'enfouissement et semble ignorer que cette solution produit aussi des CEM, ce qui devrait le préoccuper au niveau de la santé. En commission, il nous a présenté les risques dans son exposé, mais il faut savoir que ceci avait déjà été présenté sous d'autres formes maintes et maintes fois.

Cette attitude peut amener à se demander si le centre de ses intérêts ne se situe pas ailleurs, habitant le secteur, peut-être est ce son visuel qui le préoccupe, comme beaucoup dans ce périmètre du Pévèle, qui sont de ceux que l'on a le plus entendu, d'ailleurs.

Je rappelle que sans ce projet il ne s'agit pas de la construction d'une ligne mais du renforcement de l'existant avec des aménagements de moins d'impacts.

Les informations, dans sa pétition, sur les projets lignes enterrées, en France, ne sont pas tout à fait exactes,

Je parle également d'une organisation toute récente ( toujours dans le même secteur !) qui prône un autre fuseau, afin de préserver leur visuel, qui passerait au dessus des habitations de Phalempin, Carvin, Camphin. Mais, pour eux, la santé aurait –elle moins de valeur que la vue qu'ils ont de leur porte fenêtre.

Un mot sur les élus, certains ont fait un choix,, je ne voudrais pas être à leur place, ils ont une position très difficile et peu enviable. Dans tous les cas ils seront des boucs émissaires maintenant et à l'avenir. L'humain est ainsi, il faut trouver un coupable. Mais je demande, aux élus, à l'avenir d'éviter les permis de construire près des lignes.

(Lors de la réunion publique, à Phalempin, je me suis laissé dire, sous réserve, que des permis auraient été délivrés à Attiches sous les lignes ?)

## **Pour revenir à nos exigences en terme de santé**

Depuis le début, nous avons précisé, que si le projet devait se faire, nous serions vigilant, pour l'environnement et principalement pour la santé, c'est pourquoi nous avons demandé cette commission. dans laquelle il serait défini des mesures évitant l'exposition au CEM.

Nous n'avons pas à prendre position si la ligne devait être reconstruite sur un fuseau ou un autre, les populations des deux secteurs méritant les mêmes égards.

Toutefois, nous avons déjà précisé notre inquiétude sur les moyens à mettre en œuvre, afin que cette commission puisse réellement fonctionner sur des bases concrètes au vu des éléments concoctés à ce jour.

Il n'est pas possible de connaître, en raison du secret médical, les pathologies dans les fuseaux envisagés (info de l'ORS), faire appel à des volontaires semble utopique. Mais cependant il faut avancer, dans l'analyse de l'existant, et surtout dans les moyens permettant un suivi sérieux, dans les années à venir.

C'est pourquoi nous demandons d'urgence, la création d'un atelier comme il a été fait pour trois des commissions, avec des experts neutres, piloté par une personne qualifiée, si possible du monde médical, toutes indépendantes et surtout n'étant pas du territoire concerné de façon à maintenir un esprit objectif, ceci dans la concertation, sans passion mais avec sagesse.

Nous regrettons, le peu de représentants de l'état dans cette commission.

Nous demandons que dans cette commission soit défini également une distance, de sécurité non seulement suivant les mesures faites par l'opérateur, distance confortée par un organisme indépendant, (choisi par les membres de la commission) valeur majorée par un coefficient assurant un complément de précaution, afin de lever tout doute sur le périmètre.

Ceci permettra de s'affranchir ensuite des débats remettant en cause ce choix, tant que la science n'aura pu se prononcer de façon catégorique sur le sujet. A cela nous demandons que ce périmètre soit respecté par tous les acteurs du territoire concerné.

Laissons de côté la passion et les intérêts personnels sans parler de l'obscurantisme, travaillons dans le respect de l'autre pour le bien de tous.

Je précise que si cette commission n'avance pas concrètement je me réserve individuellement, le droit de me retirer

Jean Paul Houzé, Vice-président de Chlorophylle Environnement, assurant personnellement la présente.